

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

Canada. En outre, les éleveurs de bovins et de porcs devaient payer pour engraisser leurs bêtes, ce qui les défavorisait.

Quand le ministre a annoncé les recommandations du rapport Gilson, il a parlé de ces trois problèmes. L'étude Gilson devait proposer une solution à ces problèmes, ce qu'elle faisait d'ailleurs. Ces problèmes disparaîtraient si les recommandations du rapport Gilson étaient mises en œuvre. Le gouvernement a dépensé \$287,000 pour permettre à M. Gilson de trouver une solution à ces problèmes. Ensuite, le ministre a modifié cette solution en en réduisant la portée de moitié. La grande majorité des habitants de l'Ouest auraient appuyé la solution proposée par M. Gilson. Un compromis raisonnable aurait consisté à verser la moitié de l'argent aux producteurs et l'autre moitié aux chemins de fer, mais le ministre a opté pour une solution extrémiste. Faut-il s'étonner alors que plus personne ne l'appuie dans l'ouest du Canada? Aucun habitant de ma circonscription, par exemple, n'est prêt à appuyer le projet de loi C-155.

Cela devrait servir d'avertissement au ministre. Il devrait retirer la mesure à l'étude et revenir aux recommandations du rapport Gilson, et peut-être même à la solution plus favorable proposée par le député de Végréville (M. Mazankowski). Celui-ci a proposé que nous donnions à nouveau la faculté de choisir qui nous a permis de bâtir notre pays. Les agriculteurs du Québec, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de toutes les autres régions du pays pourraient décider ce qu'ils veulent cultiver et de quelle façon, sans l'intervention du gouvernement. Il faut laisser les gens libres. Le député de Végréville disait qu'il faut s'en remettre aux gens eux-mêmes.

● (1240)

Nous devrions donner l'argent aux agriculteurs pour qu'ils fassent comme ils l'entendent, même si c'est un risque en agriculture. Nous devrions leur laisser le choix. Certains voudraient le verser aux chemins de fer. Ceux-là se verraient remettre un document attestant le paiement et bénéficieraient du tarif voulu. D'autres se serviraient de la subvention pour nourrir leurs porcs. L'agriculture, c'est autant faire de l'élevage que d'expédier du grain vers les marchés d'exportation. Les éleveurs auraient donc droit à leur subvention. D'autres voudraient expédier leur grain vers un parc d'embouche. Pourquoi n'en auraient-ils pas le choix? La liberté de choix, c'est ce qui fait le Canada. Le gouvernement n'a pas à apprendre aux Canadiens ce qui leur convient. Il n'a pas à leur dire quoi faire ni à leur montrer comment dépenser leur argent. Remettons-nous en enfin aux gens et tâchons de voir quels sont leurs besoins. Le gouvernement devrait chercher à savoir ce que veulent les producteurs.

Je mets le ministre au défi d'assister à des réunions comme cela où je suis allé en fin de semaine dernière. Qu'il aille demander aux producteurs ce qu'ils veulent. Le ministre constatera qu'aucun producteur de l'Ouest—et je sais de quoi je parle—n'appuiera ce projet de loi sous sa forme actuelle. Le ministre et le premier ministre (M. Trudeau) prétendent que le syndicat du blé les soutient. J'aime autant leur dire qu'il n'en est rien. Le syndicat du blé de l'Alberta ne vous soutient pas. Je ne crois pas qu'il y ait le quart ni même le dixième des membres des syndicats du blé qui appuient ce bill. Quand le

ministre prétend avoir l'appui des 130,000 membres des syndicats du blé, il se moque de nous. C'est ridicule.

Quand j'ai parcouru ma circonscription l'année dernière, les agriculteurs sont venus me voir et le dixième d'entre eux m'ont dit: «Versez cet argent aux chemins de fer». Au cours d'une réunion, l'autre soir, à Standard, le délégué du syndicat du blé a déclaré: «Je ne suis pas d'accord pour qu'on verse cet argent aux chemins de fer. Je préfère qu'on le verse aux producteurs».

Le ministre a la possibilité de faire quelque chose dans l'intérêt du Canada. Il peut vraiment servir son pays en retirant cette mesure et en donnant le choix aux gens. Donnez le choix aux producteurs. Laissez-les décider comment cet argent sera dépensé. Notre pays pourra alors vraiment prendre son essor. Les producteurs pourront produire. Donnez leur chance aux agriculteurs de l'Ouest. Laissez-nous une chance d'élever des porcs. Laissez-nous une chance d'élever des bovins. Nous avons nos propres marchés. Nous n'allons pas essayer d'empiéter sur le marché québécois. Le Québec a déjà une voie maritime conduisant jusqu'au Japon où il peut expédier des porcs sur pied. Les agriculteurs du Québec ont déjà un marché à New York. Mais nous sommes plus près de la Californie. Nous sommes plus près de l'ouest des États-Unis où il y a un énorme marché pour le porc et le bœuf.

Pourquoi le gouvernement veut-il nous prendre à la gorge? Pourquoi essaie-t-il d'anéantir l'agriculture de l'Ouest? Laissez-nous une chance de nous en sortir. Laissez-nous une chance de contribuer à la prospérité de notre pays. C'est tout ce que nous demandons au ministre. Laissez-nous une chance. Montrez-vous équitable envers nous. Si vous le faites, nous pourrions nous mesurer à n'importe qui, au Canada ou ailleurs. Nos producteurs y parviendront si on leur laisse une chance. Mais si le gouvernement s'attend à ce qu'ils élèvent des porcs ou des bovins, alors qu'ils ont les mains liées, il rêve en couleur. C'est un rêve impossible, car le gouvernement empêche les agriculteurs de l'Ouest d'être concurrentiels. Ce projet de loi empêche nos éleveurs de bovins et de porcs ainsi que nos abat-toirs de soutenir la concurrence. Nous voulons simplement qu'on soit équitable envers nous. Nous demandons au ministre de retirer ce projet de loi. Nous lui demandons de présenter une mesure qui contribuera à la prospérité du Canada au lieu de le détruire.

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, je voudrais signaler tout d'abord que notre position est nette. Nous n'avons pas l'intention de laisser ce projet de loi franchir les diverses étapes à la Chambre et obtenir force de loi. Nous prendrons tous les moyens à notre disposition, en conformité du Règlement, pour y faire obstacle. Nous ne transigerons pas si ce n'est pas éliminer cette menace qui pèse sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Je voudrais faire un peu l'historique de ce tarif, afin que les Canadiens sachent de quoi il retourne.

En 1881, le consortium CPR accepta des Canadiens des terres, des fonds, des lignes ferroviaires et d'autres avantages importants en échange d'un engagement selon lequel la société du Canadien Pacifique exploiterait et maintiendrait efficacement son chemin de fer. Plus précisément, le CP et le gouvernement fédéral passèrent un contrat valable qui les liaient.